



**Banque  
de Tahiti**

**PARTICULIERS**

# **TARIFS ET CONDITIONS EN VIGUEUR**

Applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2025

(pour l'ensemble des tarifs bancaires, merci de vous renseigner auprès de votre agence Banque de Tahiti ou sur [www.banque-tahiti.pf](http://www.banque-tahiti.pf))

[www.banque-tahiti.pf](http://www.banque-tahiti.pf)



**2025**





La Banque de Tahiti s'est engagée à vous aviser de toute évolution des produits et services liés à vos comptes. Cet engagement répond à notre souci de clarté vis-à-vis de nos clients, au service sur-mesure que nous souhaitons vous apporter. Outre les opérations décrites dans ce document, d'autres services sont disponibles. Renseignez-vous auprès de votre conseiller ou rendez-vous sur [www.banque-tahiti.pf](http://www.banque-tahiti.pf)

## SOMMAIRE

### PAGE

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS	4
AUTRES TARIFS	4
OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DES COMPTES	5
Ouverture, Transformation, Clôture	5
Relevé de compte	5
Tenue de compte	5
Service en agence	5
Achat et vente de billets	6
BANQUE À DISTANCE	6
VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	6
Cartes	6
Virements	8
Prélèvements	10
Chèques	10
Portefeuille libre export	10
Portefeuille libre import	11
OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	11
Offre Jeune Taurea'	11
Tiare Solidarité	11
Services Bancaires de Base (SBB)	12
IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	12
Commission d'intervention	12
Opérations particulières	12
Incidents de paiement	13
DÉCOUVERTS ET CRÉDITS	13
Découvert	13
Crédits à la consommation ou prêts personnels	13
Crédits immobiliers	13
Prestations diverses	13
Services annexes	14
ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	14
Épargne bancaire	14
Placements financiers	14
Droits de garde	15
ASSURANCE ET PRÉVOYANCE	15
SERVICES ET FRAIS DIVERS	15
Change	15
Règlement d'un compte de succession	15
Frais de location coffre-fort	16
Récupération des frais de télécopie - expédition	16
Envois divers par prestataire extérieur	16
Frais de recherche de documents	16
Frais de recherches et photocopies	16
Tiare mobilité	16
DATE DE VALEUR APPLIQUÉE AU COMPTE	16
RÉSOUTRE UN LITIGE	17
GLOSSAIRE	18

Tarifs exprimés en francs pacifique (F CFP).

TVA en vigueur de 13% lorsque les opérations et services y sont soumis et de 16% pour les opérations de vente de marchandises.

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS	F CFP TTC
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) - Abonnement TIARE PHONE (Hors coût de votre opérateur)	GRATUIT
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) - Abonnement site Internet TIARE NET (Hors coût du fournisseur d'accès à Internet)	
Tiare Net 1	GRATUIT
Tiare Net 1+ (par mois)	100 Soit 1 200 F CFP / an
Tiare Net 2 (par mois)	360 Soit 4 320 F CFP / an

Forfait Tiare Net 1 comprend la possibilité de consulter la synthèse des comptes, Usagers, Historique des comptes, Recherche d'opérations, Historique de l'encours, Solde disponible, Impression RIB, Virement compte Banque de Tahiti à compte Banque de Tahiti d'une même personne, e-relevé.

Forfait Tiare Net 1+ comprend le forfait 1 et la possibilité d'effectuer les opérations suivantes - Ordre de virement : Virement compte Banque de Tahiti d'une personne à compte Banque de Tahiti d'un tiers, Virement FCFP (dans la limite de 3 virements par mois et exclusivement en Polynésie française), Ajout de destinataire (RIB), e-relevé.

Forfait Tiare Net 2 comprend le forfait 1 et la possibilité d'effectuer les opérations suivantes - Ordre de virement : Virement compte Banque de Tahiti d'une personne à compte Banque de Tahiti d'un tiers, Virement FCFP (en Polynésie française), Virement FCFP / EURO (Hors Polynésie française), Ajout de destinataire (RIB), Virement multi-bénéficiaires, e-relevé et Virement international ou Transfert (Hors Polynésie française)\*.

\*Les virements et transferts à l'international entraînent des frais libellés en page 8 dans la rubrique Transfert de fonds/ Virement International

<b>Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international) – CARTE BLEUE VISA CLASSIC</b>	
Cotisation carte (à débit immédiat) - Cotisation annuelle	5 813
Cotisation carte (à débit différé) - Cotisation annuelle	5 446
<b>Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - CARTE PRIVATIVE TIARE</b>	
Cotisation carte TIARE (de paiement à autorisation systématique) - Cotisation annuelle	3 604
Retrait d'espèces (cas de retrait dans la zone Polynésie française à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale ou privative)	121
<b>Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)</b> Émission d'un virement SEPA occasionnel (par Internet Tiare Net), annulation et modification (y compris sur un virement créé initialement en agence) vers la France métropolitaine et la communauté d'outre mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna)	GRATUIT
<b>Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)</b> Émission de tout virement SEPA occasionnel (manuel en agence)	0,265%
Avec minimum	1 927
Avec maximum	18 730
Frais de télétransmission	3 788
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
<b>COMMISSION D'INTERVENTION : somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier</b>	955 F CFP par opération 9 547 F CFP maximum par mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement - Tiare Tranquillité (formule individuelle des Particuliers) - Cotisation annuelle	2 732
Tenue de compte (par mois)	317 soit 3 804 F CFP / an

AUTRES TARIFS	F CFP TTC
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur (Vol ou Perte - pour chèque émis) - par opération	2 914
<b>Forfait de frais par chèque rejeté* pour défaut de provision comprenant notamment :</b> Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision Frais de rejet par chèque impayé Frais de mise en interdit Frais de lettre d'injonction Frais de recommandé Frais de déclaration *Le chèque pouvant être présenté au paiement plusieurs fois dans les 30 jours qui suivent le premier rejet	
Chèque inférieur ou égal à 5 967 F CFP (par opération)	3 575 F CFP
Chèque supérieur à 5 967 F CFP (par opération)	5 965 F CFP
Frais d'émission d'un chèque de banque sur place (par opération)	2 328 F CFP

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision lorsque le montant de l'opération est < ou égal à 2 386 F CFP	Montant de l'opération
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision lorsque le montant de l'opération est > à 2 386 F CFP (par opération)	2 386 F CFP
Frais par saisie administrative à tiers détenteur (par opération)	15 482 F CFP
Frais par saisie-attribution (saisie arrêt - par opération)	15 482 F CFP
Frais pour opposition administrative (par opération)	15 482 F CFP
Frais pour saisie pénale (par opération)	15 482 F CFP
<b>VIREMENT EN F CFP</b>	
Frais par virement occasionnel vers un autre établissement bancaire de la place en F CFP (ordre initié en agence) - par opération	431 F CFP
Frais par virement occasionnel vers un autre établissement bancaire de la place en F CFP (ordre passé par internet Tiare Net)	GRATUIT
<b>OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DES COMPTES</b>	<b>F CFP TTC</b>
<b>OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE</b>	
Ouverture de compte ordinaire	GRATUIT
Ouverture de compte sur livret	GRATUIT
Frais de clôture de compte	GRATUIT
Transfert de compte dans une autre agence Banque de Tahiti	GRATUIT
Ouverture de compte à terme en F CFP	GRATUIT
Ouverture de compte à terme en devises	GRATUIT
<b>RELEVÉ DE COMPTE</b>	
Délivrance d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB, IBAN)	GRATUIT
Relevé édité sur distributeur automatique	GRATUIT
Relevé de compte mensuel	GRATUIT
Relevé journalier (par mois)	3 859 Soit 46 308 F CFP / an
Relevé hebdomadaire (par mois)	3 117 Soit 37 404 F CFP / an
Relevé bi-mensuel (par mois)	2 822 Soit 33 864 F CFP / an
Relevé décadaire à l'arrêté (par mois)	2 822 Soit 33 864 F CFP / an
Relevés de compte par fax ou tout autre moyen destination étranger (maxi 3 pages)	8 896
Relevés de compte nécessitant recherche aux archives (par mois recherché)	Voir la rubrique FRAIS DE RECHERCHES DE DOCUMENTS ET PHOTOCOPIES
Commission d'édition de relevé ou d'extrait de compte en agence (avec ou sans photocopie)	3 696
Relevé journalier par SWIFT (par mois)	6 573
Frais pour suivi client en agence Gestion Privée (par trimestre)	4 500
<b>TENUE DE COMPTE</b>	
Tenue de compte (par mois)	317 Soit 3 804 F CFP / an
Tenue de compte en devises (par trimestre)	2 375 Soit 9 500 F CFP / an
Compte inactif (par an)	3 580
<b>SERVICE EN AGENCE</b>	
Versement d'espèces au guichet ou dans l'espace libre service	GRATUIT
Remise de chèque(s) au guichet ou dans l'espace libre service	GRATUIT
Commission pour autorisation de dépassement sur opération guichet	2 473
Délivrance carte tempo - agences nouveau concept*	723
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ni carte (dans l'agence qui tient le compte). Commande d'espèces à réaliser 48h à l'avance - agences nouveau concept*	GRATUIT
Commission de retrait d'espèces avec chéquier dans l'agence qui tient le compte - agences ancien concept**	GRATUIT
Commission de retrait d'espèces en agence avec ou sans émission de chèque hors agence de domiciliation - agences ancien concept**	843

Commission de retrait d'espèces sur compte sur livret sans compte à vue dans l'agence qui tient le compte - agences ancien concept**	GRATUIT
Commission de retrait d'espèces sur compte sur livret sans compte à vue hors agence de domiciliation - agences ancien concept**	315

\* Les agences nouveau concept sont les agences Jean Breaud, Fare Ute, Fare Tony, Pirae, Mahina, Taravao, Papara, Punaauia, Faa'a, Moorea et Bora Bora

\*\* Les agences ancien concept sont les agences Gauguin, Rangiroa, Raiatea, Taha'a et Huahine

## ACHAT ET VENTE DE BILLET

BILLETS DE BANQUE	
Vente d'Euros à des clients sur Compte en F CFP	GRATUIT
Achat d'Euros à des clients sur Compte en F CFP ou Euros	1,00% du montant acheté
Achat et vente de devises à des clients sur Compte en F CFP - Frais de manipulation	835
Achat de devises / Euros à des clients sur Compte en Euro	GRATUIT
Vente de devises / Euros à des clients sur Compte en Euro	2,00%
Minimum	1 863
Achat de devises à des clients sur Compte en Devises (hors euros) - Frais de manipulation	835
Vente de devises / Euros à des clients sur Compte en Devises	2,00%
Minimum	1 863
Frais de manipulation	835
Achat d'Euros à un non-client - Change manuel	835
<b>Achat de devises à un non-client</b>	
Frais de manipulation	835
Change manuel	835
Commission d'annulation commande de billets (devises et F CFP) au-delà de 48h	2 997
Commission F CFP - devise non retirée au bout de 72h00	0,50%
Minimum	5 974

## BANQUE À DISTANCE (Internet, Téléphone fixe, Téléphone mobile, SMS, etc...)

F CFP TTC

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) - Abonnement TIARE PHONE (Hors coût de votre opérateur)	GRATUIT
<b>Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) - Abonnement site Internet TIARE NET (Hors coût du fournisseur d'accès à Internet)</b>	
Tiare Net 1	GRATUIT
Tiare Net 1+ (par mois)	100 Soit 1 200 F CFP / an
Tiare Net 2 (par mois)	360 Soit 4 320 F CFP / an

Forfait Tiare Net 1 comprend la possibilité de consulter la synthèse des comptes, Usagers, Historique des comptes, Recherche d'opérations, Historique de l'encours, Solde disponible, Impression RIB, Virement compte Banque de Tahiti à compte Banque de Tahiti d'une même personne, e-relevé.

Forfait Tiare Net 1+ comprend le forfait 1 et la possibilité d'effectuer les opérations suivantes - Ordre de virement : Virement compte Banque de Tahiti d'une personne à compte Banque de Tahiti d'un tiers, Virement FCFP (dans la limite de 3 virements par mois et exclusivement en Polynésie française), Ajout de destinataire (RIB), e-relevé.

Forfait Tiare Net 2 comprend le forfait 1 et la possibilité d'effectuer les opérations suivantes - Ordre de virement : Virement compte Banque de Tahiti d'une personne à compte Banque de Tahiti d'un tiers, Virement FCFP (en Polynésie française), Virement FCFP / EURO (Hors Polynésie française), Ajout de destinataire (RIB), Virement multi-bénéficiaires, e-relevé et Virement international ou Transfert (Hors Polynésie française).

\*Les virements et transferts à l'international entraînent des frais libellés en page 8 dans la rubrique Transfert de fonds/ Virement International

Vente d'un Digipass	8 738
Ré-édition des codes d'accès Internet	2 043

## VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

F CFP TTC

### CARTES

COTISATIONS ANNUELLES	
<b>Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - CARTE VISA CLASSIC A AUTORISATION SYSTEMATIQUE</b>	
Cotisation carte - Cotisation annuelle	7 260
<b>Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international) - CARTE BLEUE VISA CLASSIC</b>	
Cotisation carte (à débit immédiat) - Cotisation annuelle	5 813

Cotisation carte (à débit différé) - Cotisation annuelle	5 446
Cotisation annuelle à partir de la 2 <sup>ème</sup> carte VISA CLASSIC sur même compte, même type de carte et même type de débit	50% de la cotisation annuelle de la 1 <sup>ère</sup> Carte VISA CLASSIC
<b>Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international) - CARTE VISA PREMIER</b>	
Cotisation carte (à débit immédiat) - Cotisation annuelle	22 224
Cotisation carte (à débit différé) - Cotisation annuelle	21 998
<b>Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international) - CARTE VISA INFINITE</b>	
Cotisation carte (à débit différé) - Cotisation annuelle	55 018
<b>Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - CARTE PRIVATIVE TIARE</b>	
Cotisation carte Tiare Classique - Cotisation annuelle	3 604
Cotisation annuelle à partir de la 2 <sup>ème</sup> carte TIARE sur le même compte et même type de carte	50% de la cotisation annuelle de la 1 <sup>ère</sup> Carte TIARE
<b>RELÈVEMENT DU PLAFOND EN PAIEMENT</b>	
Relèvement du plafond en paiement VISA CLASSIC A AUTORISATION SYSTEMATIQUE jusqu'à 5 028 Euros ou 600 000 F CFP	7 918
Relèvement du plafond en paiement VISA CLASSIC A AUTORISATION SYSTEMATIQUE jusqu'à 7 550 Euros ou 900 955 F CFP	15 836
* VISA CLASSIC jusqu'à 5 028 Euros	7 686
* VISA CLASSIC jusqu'à 7 550 Euros	15 517
Relèvement du plafond en Paiement carte VISA PREMIER au-delà de 8 000 Euros	20 735
Relèvement du plafond en Paiement carte VISA INIFINITE au-delà de 20 000 Euros	GRATUIT
<b>OPÉRATION SUR CARTE VISA</b>	
Résiliation du contrat CARTE VISA	3 455
Reconfection ou réinitialisation carte Visa (suite opposition ou 3 codes faux chez le commerçant hors nouvelle cotisation annuelle)	3 455
Demande de code secret CARTE VISA (au format papier)	3 756
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque)	GRATUIT
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur d'une banque confrère en Polynésie Française)	121
Paiement par carte en Polynésie française et zone euro	GRATUIT
Retrait et/ou Paiement par carte dans un pays non membre de l'union européenne (par opération) - Commission variable	2,80%
Maximum pour les paiements par carte en devises (hors EURO) dans un pays non membre de l'union européenne (par opération)	830
Retrait au distributeur automatique de billets en devises (hors EURO) dans un pays non membre de l'union européenne (par opération) - Commission fixe en sus de la commission variable	830
Retrait GUICHET dans le monde hors Polynésie française (par opération) - Commission fixe en sus de la commission variable	830
<b>OPÉRATION SUR CARTE TIARE</b>	
Résiliation du contrat carte Tiare	2 072
Demande de code secret (au format papier)	729
Reconfection carte Tiare	2 181
<b>AUTRES SERVICES SUR CARTE</b>	
<b>Frais de réexpédition CARTE VISA OU TIARE en lettre recommandée avec Accusé de réception</b>	
Polynésie française	1 748
Hors Polynésie française	2 171
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque en cas de perte, vol, fraude	GRATUIT
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque en cas d'utilisation abusive par le client rendant le compte débiteur	8 381
Frais de recherches de documents sur paiement contesté (par transaction si demande non fondée)	9 184
Frais de visionnage de comptage dépôt d'espèces client (si demande non fondée)	9 000
Frais pour restitution de la carte après une capture dans un distributeur Banque de Tahiti en Polynésie française	1 478

Frais pour restitution de la carte après une capture dans un distributeur confrère en Polynésie française	2 950
Frais pour restitution de la carte après une capture dans un distributeur hors de la Polynésie française	5 902
Commission d'extraction de carte et/ou code en urgence	5 097
<b>VIREMENTS</b>	
<b>VIREMENT SEPA - Virement vers la France métropolitaine et la communauté d'outre mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna)</b>	
<b>VIREMENTS SEPA OCCASIONNELS</b>	
Émission de tout virement SEPA occasionnel ( <b>manuel en agence</b> )	0,265%
Avec minimum	1 927
Avec maximum	18 730
Frais de télétransmission	3 788
Émission de tout virement SEPA occasionnel ( <b>par Internet Tiare Net</b> )	GRATUIT
Frais par virement occasionnel incomplet, sur ordre national	627
Modification ou Annulation de l'émission d'un virement SEPA occasionnel par internet Tiare Net (y compris sur un virement créé initialement en agence) et Manuel en agence	GRATUIT
<b>VIREMENTS SEPA PERMANENTS</b>	
Frais de mise en place d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA permanent) <b>par internet Tiare Net - prélevé au 1<sup>er</sup> transfert</b>	GRATUIT
Frais de mise en place d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA permanent) <b>manuel en agence - Frais de mise en place prélevé au 1<sup>er</sup> transfert</b>	3 166
Frais sur virement SEPA permanent - <b>Frais de gestion annuelle</b> (uniquement sur les transferts et virements supérieurs à 1 an)	GRATUIT
<b>Virement (cas d'un virement SEPA permanent)</b> Émission de tout virement SEPA Permanent ( <b>manuel en agence</b> )	0,265%
Avec minimum	1 927
Avec maximum	18 730
Frais de télétransmission	3 788
<b>Virement (cas d'un virement SEPA permanent)</b> Émission de tout virement SEPA Permanent ( <b>par Internet Tiare Net</b> )	GRATUIT
Modification ou Annulation de l'émission d'un virement SEPA permanent par internet Tiare Net (y compris sur un virement créé initialement en agence) et Manuel en agence	GRATUIT
<b>DIVERS</b>	
Commission d'annulation sur une opération compensée à tort (par opération annulée)	3 856
Frais de recherches de documents / relance suite aux opérations de transfert	Voir la rubrique FRAIS DE RECHERCHES DE DOCUMENTS ET PHOTOCOPIES
Révocation de l'émission d'un virement SEPA (par opération)	305
Frais de rejet d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent) pour défaut de provision	
Si <20 EUR - 2 386 F CFP	500
Si >20EUR - 2 386 F CFP	2 386
<b>VIREMENTS LOCAUX EN XPF</b>	
<b>VIREMENTS LOCAUX OCCASIONNELS</b>	
<b>VIREMENTS VERS UN COMPTE BANQUE DE TAHITI</b>	
Frais par virement occasionnel entre comptes Banque de Tahiti (manuel en agence)	GRATUIT
Frais par virement occasionnel entre comptes Banque de Tahiti (Tiare Net)	GRATUIT
<b>VIREMENTS VERS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT BANCAIRE LOCAL</b>	
Frais par virement occasionnel vers un autre établissement bancaire sur place en F CFP (ordre initié en agence)	431
Frais par virement occasionnel vers un autre établissement bancaire local sur place en F CFP (ordre passé par TIARE NET)	GRATUIT
<b>VIREMENTS LOCAUX PERMANENTS</b>	
<b>VIREMENTS PERMANENTS EN AGENCE</b>	
Frais de mise en place d'un virement permanent	3 103
Frais par virement permanent à date anniversaire prélevé 1 fois par an (virements dont la durée est supérieure à 1 an) en agence	3 103



Modification virement permanent en agence	GRATUIT
Annulation du dossier pour virement permanent en agence	GRATUIT
<b>VIREMENTS PERMANENTS PAR TIARE NET</b>	
Création du dossier pour virement permanent par TIARE NET	GRATUIT
Modification du dossier pour virement permanent par TIARE NET (y compris sur un virement créé initialement en agence)	GRATUIT
Annulation du dossier pour virement permanent par TIARE NET (y compris sur un virement créé initialement en agence)	GRATUIT
Frais de gestion annuelle (par TIARE NET) des virements permanents BT/BT	2 401
Frais de gestion annuelle (par TIARE NET) des virements permanents locaux (confrères)	2 401
<b>VIREMENT MULTI BÉNÉFICIAIRES</b>	
Frais sur virement multi bénéficiaires (sur place et par lot de 50)	2 979
Erreur sur bordereau virement multi bénéficiaires par ligne	760
Révocation d'opération de virements (par opération)	305
<b>MANDAT POSTAL</b>	
Mandat postal (par opération) <i>Info : Pour tout retrait par mandat postal, une tarification est appliquée selon les tarifs mentionnés par l'OPT</i>	365
Commission de traitement de mandat postal reçu	476
<b>DIVERS</b>	
Frais par virement occasionnel incomplet, sur ordre local	656
Frais de non-exécution de virement occasionnel ou permanent pour défaut de provision lorsque le montant de l'opération est < à 2386 F CFP	500
Frais de non-exécution de virement occasionnel ou permanent pour défaut de provision lorsque le montant de l'opération est > à 2386 F CFP	2 386
Commission d'annulation sur une opération compensée à tort (par opération annulée)	3 856
<b>TRANSFERT DE FOND/ VIREMENT INTERNATIONAL</b>	
<b>OPÉRATION INITIÉE LOCALEMENT</b>	
Émission d'un virement non SEPA - Commission de transfert et virement en devises hors zone SEPA (virement occasionnel ou permanent)	0,265%
Minimum de facturation	1 913
Maximum de facturation	18 596
Émission d'un chèque de banque non négociable à l'étranger	2 227
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur (vol ou perte - sur chèque non négociable à l'étranger)	2 754
Frais d'annulation de chèque non négociable à l'étranger	1 544
<b>Emission d'un virement non SEPA - Commission de transfert et virement permanent en devises hors zone SEPA</b>	
Frais de mise en place prélevé à la 1 <sup>ère</sup> émission	3 361
Frais à date anniversaire-prélevé une fois par an (uniquement sur le transfert et sur l'émission de virement non SEPA supérieur à 1 an)	3 361
Annulation d'un transfert ou d'un virement non SEPA permanent en devises	1 558
Modification d'un transfert ou d'un virement non SEPA permanent en devises	2 067
Frais de port	1 339
Frais de « SWIFT » toutes destinations	3 625
Frais par virement occasionnel incomplet, sur ordre international	627
Commission sur anomalie d'opération à l'international	3 631
<b>OPÉRATION REÇUE DES CORRESPONDANTS</b>	
<b>Rapatriements, (transferts reçus et tirages) (Euros/F CFP)</b>	
Bénéficiaire client Banque de Tahiti	736
Bénéficiaire client d'un confrère	0,25%
Minimum de facturation	2 849
Maximum de facturation	14 241
<b>Rapatriements, (transferts reçus et tirages) (en devises)</b>	
Bénéficiaire client Banque de Tahiti en F CFP ou dans la devise	736
Bénéficiaire client d'un confrère	0,25%
Minimum de facturation	2 849
Frais d'opposition chèque(s) en euro ou en devises par l'émetteur : frais ouverture de dossier	2 754

<b>Tirages en devises payables dans une banque de la place (présentation hors compensation) :</b>	
Commission (perçue si > 600 F CFP)	0,25%
Révocation d'opération de virements (par opération)	305
<b>Table des marchés</b>	
Commission d'ouverture de dossier de change à terme flexible	6 295
Modification échéance opération à terme	3 272
<b>PRÉLÈVEMENTS</b>	
<b>PRÉLÈVEMENT SEPA</b>	
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Frais de gestion annuelle d'un prélèvement	1 762
Maximum de facturation	3 525
Retrait du consentement sur une autorisation donnée	3 079
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Opposition du paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais de recherche de documents et de preuve (contestation d'une opération non autorisée qui s'avère injustifiée)	GRATUIT
Remboursement après débit suite contestation pour opération non autorisée	GRATUIT
Restriction sur paiement d'un prélèvement SEPA (montant et/ou périodicité)	2 123
Autorisation limitée au paiement d'un prélèvement SEPA initié par un ou plusieurs créanciers donnés (liste blanche)	2 123
Blocage de paiement d'un prélèvement SEPA	2 123
Blocage de paiement d'un prélèvement SEPA initié par un ou plusieurs créanciers désignés	2 123
<b>PAIEMENT LOCAL</b>	
Frais par paiement d'un prélèvement - Toute domiciliation de quittance pour constitution du dossier (annuel)	GRATUIT
Annulation	GRATUIT
Modification sur prélèvement	GRATUIT
Frais de gestion annuelle d'un prélèvement	1 473
Maximum de facturation	2 947
Révocation d'opération de prélèvement (par opération)	301
<b>CHÈQUES</b>	
Délivrance du chéquier	GRATUIT
<b>Frais d'envoi de chéquier en recommandé :</b>	
* Polynésie française	1 732
* Hors Polynésie française	2 183
Frais d'émission d'un chèque de banque sur place	2 328
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur (vol ou perte - pour chèque émis) - par opération	2 914
<b>Services divers :</b>	
Frais pour remise de chèque(s) erronée (par remise)	334
Certificat de chèque - chèques certifiés	3 266
Frais de destruction de chéquier (par chéquier)	3 853
<b>PORTFEUILLE LIBRE EXPORT (Commission prélevée par la Banque payante)</b>	
<b>ESCOMPTE DE CHÈQUE EN EURO / F CFP/ DEVICES</b>	
<b>Paiement d'un chèque - escompte de chèques en EURO / F CFP - Commission</b>	1,00%
Minimum de facturation	3 711
+ frais de port	1 339
<b>Paiement d'un chèque - escompte de chèques en devises :</b>	1,00%
Minimum de facturation (par remise)	3 711
+ frais de port	1 339
<b>PAIEMENT D'UN CHÈQUE - ENCAISSEMENT DE CHÈQUE</b>	
Commission de paiement d'un chèque hors Polynésie française - Encaissement par chèque hors Polynésie française (en devises, F CFP ou euros)	2 450
Frais de port (par destination)	1 339

PORTEFEUILLE LIBRE IMPORT	
EFFETS A L'ACCEPTATION AVEC OU SANS RETOUR	
<b>Paiement d'un chèque - chèques encaissés par une banque hors du territoire en Euro ou en F CFP</b>	0,25%
Minimum de facturation	2 226
* Frais de port	1 339
* Frais de " SWIFT " toutes destinations	3 625
EFFETS A L'ENCAISSEMENT	
<b>Commission d'encaissement</b>	0,25%
Minimum de facturation	3 416
<b>Commission de transfert (même conditions que transfert de devises hors Métropole)</b>	0,25%
* Frais de port	1 339
* Avis du cédant	2 450
<b>OFFRES GROUPÉES DE SERVICES</b>	<b>F CFP TTC</b>
OFFRE JEUNE TAUREA'	
COTISATION À UNE OFFRE GROUPÉE DE SERVICES TAUREA' KID	GRATUIT
COTISATION À UNE OFFRE GROUPÉE DE SERVICES TAUREA' ADO, MENSUELLE	300 Soit 3 600 F CFP / an
COTISATION À UNE OFFRE GROUPÉE DE SERVICES TAUREA' NUI, MENSUELLE	400 Soit 4 800 F CFP / an
OFFRES JEUNES - Valables pour toutes souscriptions à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2025	
COTISATION À L'OFFRE JEUNE TAMA - DE 0 À 18 ANS	GRATUIT
COTISATION À L'OFFRE JEUNE TAURE'A - DE 7 À 18 ANS, MENSUELLE	350
COTISATION À L'OFFRE JEUNE TAURE'A NUI - DE 16 À 25 ANS, MENSUELLE	650
TIARE SOLIDARITÉ ( OCF ou Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière)	
<b>L' offre groupée comprend :</b>	
La tenue, la fermeture et, le cas échéant, l'ouverture du compte de dépôt	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement VISA CLASSIC à autorisation systématique)	
Le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence de l'établissement teneur du compte	
Quatre virements mensuels, dont au moins un virement permanent ainsi que des prélèvements en nombre illimité (virements et prélèvements locaux ou avec la France métropolitaine et la communauté d'outre mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna)	120
Deux chèques de banque par mois	
Un moyen de consultation du compte à distance ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement Tiare Net Forfait 1	
La fourniture de relevés d'identités bancaires	
Le plafonnement spécifique des commissions d'intervention prévu à l'article R. 312-4-2 du Code monétaire et financier	
Un changement d'adresse une fois par an	
<b>Clients éligibles à l'offre clientèle fragile (ou offre d'accompagnement de la clientèle en situation de fragilité financière) :</b>	
Frais d'opposition de carte bancaire	GRATUIT
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	GRATUIT
Frais d'information préalable pour chèque sans provision	GRATUIT
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	GRATUIT
Commission pour autorisation de dépassement sur opération guichet	GRATUIT
Frais par avis à tiers détenteur	GRATUIT
Frais par saisie-attribution (Saisie arrêt)	GRATUIT
Commission d'intervention sur rejet de chèque pour motif autre qu'impayé	GRATUIT
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	GRATUIT
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque en cas de perte, vol, fraude	GRATUIT
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque en cas d'utilisation abusive par le client rendant le compte débiteur	GRATUIT
Frais par virement occasionnel incomplet, sur ordre national	GRATUIT

Frais par virement occasionnel incomplet, sur ordre local	GRATUIT
Frais de non-exécution de virement occasionnel ou permanent pour défaut de provision lorsque le montant de l'opération est < à 2 386 F CFP	GRATUIT
Frais par virement occasionnel incomplet, sur ordre international	GRATUIT
Commission sur anomalie d'opération à l'international	GRATUIT
Commission d'intervention pour échéances impayées	GRATUIT
Commission d'intervention sur retour chèque impayé	GRATUIT
Frais d'opposition de carte bancaire	GRATUIT
<b>SERVICES BANCAIRES DE BASE (SBB) dans le cadre du droit au compte</b>	
Ouverture, frais de tenue et clôture du compte	GRATUIT
Un changement d'adresse par an	GRATUIT
Délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire	GRATUIT
Domiciliation de virements bancaires	GRATUIT
Envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte	GRATUIT
Réalisation des opérations de caisse	GRATUIT
Paiement d'un chèque et de virements bancaires	GRATUIT
Versement d'espèces et retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte	GRATUIT
Paiements par prélèvements, virements bancaires	GRATUIT
Un moyen de consultation du compte à distance ainsi que la possibilité d'effectuer à distance les opérations de gestion prévues avec le forfait Tiare Net 2	GRATUIT
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - type carte CLASSIC à autorisation systématique ou TIARE	GRATUIT
Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services	GRATUIT
<b>IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS</b>	<b>F CFP TTC</b>
<b>COMMISSION D'INTERVENTION POUR FONCTIONNEMENT ANORMAL DU COMPTE (PAR OPÉRATION)</b>	
Somme perçue par la Banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité du fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier	
Commission d'intervention pour fonctionnement anormal du compte (par opération)	955 F CFP par opération 9 547 F CFP maximum par mois
Par opération (pour les clients bénéficiaires de l'Offre Clientèle Fragile)	393 FCFP par opération 1 968 FCFP maximum par mois
Par opération (pour les clients en situation de fragilité financière selon les conditions de l'article R312-4-3 du Code monétaire et financier)	994 FCFP par opération 2 983 FCFP maximum par mois
Par opération (dans le cadre le cadre du droit au compte)	500 FCFP par opération 2 500 FCFP maximum par mois
<b>OPÉRATIONS PARTICULIÈRES</b>	
Commission pour frais de gestion de retour NPAI (n'habite plus à l'adresse indiquée) et tout autre motif de retour	2 347
Frais par avis à tiers détenteur	15 482
Frais par saisie-attribution (saisie arrêt)	15 482
Frais pour opposition administrative	15 482
Frais pour saisie pénale	15 482
Commission d'annulation sur une opération compensée à tort - AOCT (par opération annulée)	3 856
Lettre de mise en demeure	4 370
Commission sur anomalie de dépôt d'espèces	403
Prise en charge de dossier en recouvrement	20 000
Frais d'envoi de courrier en recommandé (simple ou avec accusé de réception)	837
Commission sur relance de mise à jour du Dossier Réglementaire Client (DRC)	1 993

INCIDENTS DE PAIEMENT	
REJET DE CHÈQUE	
<b>Forfait de frais par chèque rejeté* pour défaut de provision comprenant notamment :</b>	
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	
Frais de rejet par chèque impayé	
Frais de mise en interdit	
Frais de lettre d'injonction	
Frais de recommandé	
Frais de déclaration	
* Le chèque pouvant être présenté au paiement plusieurs fois dans les 30 jours qui suivent le premier rejet.	
Chèque inférieur ou égal à 5 967 F CFP	3 575
Chèque supérieur à 5 967 F CFP	5 965
Blocage de provision en vue de régularisation	4 126
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	5 051
Commission d'intervention sur rejet de chèque pour motif autre qu'impayé	3 315
<i>Emission d'un chèque sans provision - Le rejet d'un chèque sans provision entraîne une interdiction d'émettre des chèques pour une durée de 5 ans, sur tous les comptes détenus dans toutes les banques. Il est néanmoins possible à tout moment pendant cette période de régulariser sa situation pour lever l'interdiction.</i>	
<b>Commission d'intervention sur retour chèque impayé</b>	3 859
Frais de port (par destination)	1 339
REJET DE PRÉLÈVEMENT	
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision lorsque le montant de l'opération est < ou égal à 2 386 F CFP	Montant de l'opération
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision lorsque le montant de l'opération est > à 2 386 F CFP	2 386
VIREMENT PONCTUEL OU PERMANENT NON EFFECTUÉ FAUTE DE PROVISION	
Frais de rejet de virement SEPA pour défaut de provision lorsque le montant de l'opération est < ou égal à 2 386 F CFP	Montant de l'opération
Frais de rejet de virement SEPA pour défaut de provision lorsque le montant de l'opération est > à 2 386 F CFP	2 386
CRÉDIT - ÉCHÉANCES IMPAYÉES	
Commission d'intervention pour échéances impayées	3 458
+ frais de port	1 339
<b>DÉCOUVERTS ET CRÉDITS</b>	<b>F CFP TTC</b>
DÉCOUVERT	
Découvert non autorisé : commission fixe par mois + intérêts débiteurs calculés sur la base du Taux Nominal = TBBT + 12,90% (TBBT taux de base Banque de Tahiti)	2 757 + intérêts débiteurs calculés sur la base du Taux Nominal = TBBT + 12,90%
Découvert autorisé (frais de dossier par an)	8 169
Facilité de caisse 45 jours (frais de dossier par an)	8 088
Découvert ponctuel (par demande)	8 130
CRÉDITS A LA CONSOMMATION OU PRETS PERSONNELS	
Frais de dossier	1% du capital emprunté
Minimum de facturation	17 614
Indemnités de remboursement par anticipation (partiel ou total) de vos crédits	Se référer aux mentions précisées dans votre convention de crédit
CRÉDITS IMMOBILIERS	
Frais de dossier	1% du capital emprunté
Minimum de facturation	17 614
Frais d'avenant dans le cadre d'une renégociation de taux pour crédits immobiliers	1,00% du capital restant dû Minimum 100.000 F CFP
Frais d'étude en cas d'annulation par le client de l'offre de crédit immobilier lorsque le contrat en vue duquel le prêt a été demandé n'est pas conclu	0,75% du montant du prêt avec un plafond de 17 900 XPF
Indemnités de remboursement par anticipation (partiel ou total) de vos crédits	Se référer aux mentions précisées dans votre convention de crédit
PRESTATIONS DIVERSES	
<b>Frais sur états immobiliers : (transcription et inscription)</b>	

* jusqu'à 10 transcriptions	859
* au delà de la 10 <sup>ème</sup> par état	73
Nantissement portefeuille titres (métropole) (parts sociales - actions) - affaires locales + frais réels	3711
Frais sur nantissement d'assurance-vie	12 475
Frais de nantissement Bon de Caisse, Compte à Terme, Dépôt à Terme et Fertility	10 740
Acte de gage de véhicule ou de nantissement de matériel	13 555
Hypothèque maritime / aérienne	13 555
Frais de modification (hors renégociation de taux pour crédits immobiliers)	14 854
Frais de modification sur différé total des échéances de crédits	1,00 % du capital restant dû Minimum 25.000 F CFP
Frais de prorogation des crédits aux particuliers	1,00 % du capital restant dû Minimum 25.000 F CFP
Frais d'enregistrement des contrats et actes de garanties (par acte enregistré)	2 500
Frais de désolidarisation d'un prêt	50 000
Frais d'étude en cas d'annulation par le client de l'offre de crédit autre qu'immobilier et consommation lorsque le contrat en vue duquel le prêt a été demandé n'est pas conclu	0,75% du montant du prêt avec un plafond de 20.000 XPF
Commission de main levée partielle d'hypothèque	21 480
<b>SERVICES ANNEXES</b>	
Attestation d'engagement ou de non engagement	3 859
Attestation accord de crédit	3 859
Commission pour réédition ou copie de caution	8 046
Tableau d'amortissement crédit vivant (pour les crédits immobiliers)	3 146
Tableau d'amortissement crédit soldé	3 776
Attestations diverses	3 860
Frais d'information aux assureurs	5 370
<b>ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS</b>	<b>F CFP TTC</b>
<b>ÉPARGNE BANCAIRE</b>	
Ouverture de compte à terme en F CFP	GRATUIT
Ouverture de compte à terme en devises	GRATUIT
Ouverture de compte sur livret	GRATUIT
Frais de tenue de compte sur livret (par trimestre)	1 963
Frais de tenue de compte PEL/CEL	GRATUIT
Transfert CEL ou PEL dans un autre établissement	21 006
<b>PLACEMENTS FINANCIERS</b>	
Abonnement MoneyPitch	499
<b>OPÉRATIONS SUR TITRES</b>	
Ouverture - clôture de comptes titres	5 494
Frais de passage d'ordre par courrier, fax ou e-mail (dans la limite de 6 ordres dans le même sens)	2 825
Ordre supplémentaire	217
OST (souscription, introduction, attribution)	2 353
OST Internationale	1 881
Transfert de compte titre (sortant Valeur France) par ligne	1 881
Transfert de compte titre (sortant Valeur étrangère) par ligne	13 131
Frais sur ordre annulé ou tombé	GRATUIT
<b>FRAIS DE COURTAGE</b>	
<b>Bourse Française (courtage et commissions)</b>	
Minimum par ligne	2 009
Euros 0 à 76499,99	1,40%
Euros 76 500 à 305 000	1,30%
Euros > à 305 000	0,50%
<b>Bourses étrangères (uniquement commissions)</b>	
Minimum	8 335
Frais de commission par ligne	1,40%
<b>OPCVM Hors Groupe</b>	
Frais de commission	6 944

<b>Ordre de bourse française passé par TIARE NET</b>	
Minimum par ligne	1 871
Frais de commissions par ligne	0,60%
<b>Ordre de bourse étrangère passé par TIARE NET</b>	
Minimum par ligne	4 990
Frais de commissions par ligne	0,70%
<b>OPCVM</b>	
OPCVM Groupe conventionné	GRATUIT
OPCVM Hors Groupe, frais de courtage par ligne	6 944
Commission abonnement OPCVM (par ordre)	2 411
Commission OPCVM contingenté	PAS APPLIQUÉ

#### DROITS DE GARDE

Calculés sur l'évaluation boursière des valeurs arrêtées au 31 décembre de l'année antérieure, les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue de votre compte-titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titre...).

Toutes les valeurs et OPCVM groupe conventionnés sont exonérés de commissions proportionnelles et fixes par ligne

<b>Commission proportionnelle pour les valeurs non exonérées</b>	
Minimum	5 792
Euros 0 à 49 999,99	0,24%
Euros 50 000 à 249 999,99	0,17%
Euros 250 000 à 499 999,99	0,12%
Euros 500 000 à 1 000 000	0,10%
Euros > 1 000 000	0,06%
Commission fixe par ligne	782

Exonération des commissions proportionnelles et fixes par ligne pour les valeurs Groupe Caisse d'épargne, fonds CLAM à capital garanti non échus souscrits avant le 31/12/2004, actions des valeurs privatisées ouvrant droit à attribution pendant 18 mois

Portefeuille constitué de valeurs Groupe conventionnées	3 924
Frais de tenue de compte titres sans position	1 380
<b>ASSURANCE ET PRÉVOYANCE</b>	
Assurance sur épargne	2 999
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement Tiare Tranquillité (formule individuelle des Particuliers) - cotisation annuelle	2 700
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement Tiare Tranquillité (formule familiale des Particuliers) - cotisation annuelle	3 699
Okassur garantie des accidents de la vie - automobile - habitation	Se renseigner auprès de votre conseiller
Cotisation à une offre d'assurance Compte Parrainé - Formule 1 (Cotisation annuelle)	1 230
Cotisation à une offre d'assurance Compte Parrainé - Formule 2 (Cotisation annuelle)	2 460
Cotisation à une offre d'assurance Compte Parrainé - Formule 3 (Cotisation annuelle)	4 920

#### SERVICES ET FRAIS DIVERS

<b>CHANGE</b>	
Serveur CHANGE	670
<b>RÈGLEMENT D'UN COMPTE DE SUCCESSION (tout type de comptes individuels ou joints)</b>	
Constitution du dossier*	10 000
Règlement de la succession (au notaire, à l'ayant droit, au mandataire désigné) pour les sommes >= 5 000 Euros (596 659 F CFP)	44 036
Règlement de la succession (au notaire, à l'ayant droit, au mandataire désigné) pour les sommes < 5 000 Euros (596 659 F CFP)	GRATUIT
Frais de recherche diverses par page (relevés de compte, contrats, documents, etc.)	514

\*Transfert au pôle succession, inventaire des avoirs, recherche des produits bancaires, résiliation des moyens de paiement, des virements et prélèvements automatiques, blocage des comptes, résiliation des conventions, des abonnements, gestion des crédits, des garanties, des produits bancaires, relation avec les ayants droit, les bénéficiaires, les co-emprunteurs, déclaration aux assureurs (crédits, contrats d'assurance vie), aux notaires, aux organismes de retraite, etc.

<b>FRAIS DE LOCATION DE COFFRE-FORT</b>	Se renseigner auprès de votre conseiller
---	--

RÉCUPÉRATION FRAIS DE TÉLÉCOPIE - EXPÉDITION	
FRANCE - EUROPE	3 860
NOUVELLE CALÉDONIE	2 014
AUSTRALIE - NOUVELLE ZELANDE - FIDJI - COOK	4 529
USA - JAPON - ASIE	7 553
POLYNÉSIE FRANÇAISE	1 339
RÉCUPÉRATION DES FRAIS DE TELECOPIE	1 339
RÉCUPÉRATION DES FRAIS DE SWIFT	
TARIF UNIQUE	3 625
Commission pour frais d'envoi documents par mail	2 943
ENVOI DIVERS PAR PRESTATAIRE EXTÉRIEUR (DHL, FEDEX, AUTRES) FRAIS REELS + 10%	
Commission de mise à jour annuelle des dossiers juridiques	21 147
Commission d'envoi par email du solde et des mouvements journaliers en attente (par mois)	1 704
Frais de renseignements interbancaires	5 287
Frais de renseignements fournis aux commissaires aux comptes	25 793
Information des cautions (par lettre et par an)	7 425
FRAIS DE RECHERCHE DE DOCUMENTS	
Frais de recherche de documents avec ou sans photocopie si demande non fondée	3 696
Frais de recherche de documents par photocopie additionnelle	350
FRAIS DE RECHERCHES ET PHOTOCOPIES dans le cadre des RÉQUISITIONS (art. R.213 - R.334 du Code de Procédure Pénale)	
Frais de recherche de documents avec ou sans photocopie	514
Frais de recherche de documents par photocopie additionnelle	10
Art. R.334 – CPP copie (délivrance autorisée de reproduction de pièces de procédure) par page	113
Copie numérisée (par support numérique quel que soit le nombre de pages figurant sur ce support)	675
FRAIS DE RECHERCHES DE DOCUMENTS ET PHOTOCOPIES DICP (Sur les prestations et frais facturés dans le cadre de l'exercice du droit de communication)	
Frais correspondant à l'utilisation du matériel de photocopie, y compris la fourniture du courant électrique, tous les frais de recherche dont feraient état les contribuables pour s'acquitter des obligations qui leur incombent, frais pour la réalisation de photocopies (le feuillet)	99
TIARE MOBILITÉ - MOBILITÉ BANCAIRE	
TIARE MOBILITÉ (mobilité bancaire)	GRATUIT
<b>DATE DE VALEUR APPLIQUÉE AU COMPTE</b>	
Versement d'espèces	Jour de ramassage
Dépôt d'espèces au guichet	Jour de l'opération
Retrait d'espèces	Jour de l'opération
Virement émis	Jour de l'opération
Prélèvement	Jour de l'opération
Réception d'un virement	Jour réception des fonds
Remise de chèque(s) <i>Lorsque vous remettez un chèque à l'encaissement, le montant du chèque est, en principe, disponible dès que l'écriture de crédit apparaît sur votre compte. Toutefois, la banque du tireur du chèque bénéficie d'un délai pendant lequel elle peut en refuser le paiement. La Banque de Tahiti vous fait une avance sur le chèque remis à l'encaissement aussi longtemps que ce délai d'encaissement existe. Elle vous permet d'utiliser la provision apportée par ce chèque. La Banque de Tahiti peut refuser de faire une avance sur chèque tant que le délai d'encaissement n'est pas écoulé (le délai peut être de 4 jours ouvrés au maximum). La provision sera alors indisponible.</i>	Jour de l'opération + 4
<i>Taux de Base de la Banque de Tahiti, TBBT, est composé d'une partie variable, le taux de la facilité de prêt marginal de l'IEOM, majorée d'une partie fixe de 5,80 points.</i>	



## RÉSOUTRE UN LITIGE

En cas de problème sur le fonctionnement de votre compte, votre agence est à votre disposition pour vous informer ou prendre en compte une réclamation. Privilégiez la relation avec votre chargé et votre agence pour toute demande relative aux produits et services proposés à la clientèle. En cas de désaccord sur la réponse ou la solution qui vous a été apportée, vous pouvez transmettre votre réclamation au :

### **Service Relations Clientèle :**

Banque de Tahiti - BP 1602 - 98713 Papeete - Tahiti - Polynésie française  
Tel. : 40 41 70 00 - Email : [contact@bt.pf](mailto:contact@bt.pf)

Vous pouvez saisir par écrit :

Madame, Monsieur le Médiateur - TSA 31359 - 75621 PARIS CEDEX  
Le médiateur vous fera connaître sa position sous deux mois.

### **Médiateur de l'AMF dédié aux services d'investissement**

- Par courrier postal à l'adresse suivante : Médiateur de l'AMF - 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02 France  
- Par voie électronique via le lien suivant : <http://www.amf-france.org/Formulaires-et-declarations/Epargne-Info-Service/Demande-une-mediation.html>

*Démarche préalable nécessaire :*

*Toute demande de médiation auprès de l'AMF doit avoir été précédée d'une première démarche écrite auprès de la Banque de Tahiti. En cas d'absence de réponse dans un délai de 2 mois ou de réponse insatisfaisante, vous pouvez saisir le Médiateur de l'AMF par courrier ou formulaire électronique. Il instruera alors votre dossier.*

## GLOSSAIRE

Liste nationale des Services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement.

### 1 - ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (INTERNET, TÉLÉPHONE FIXE, SMS ETC...) :

ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone ...) pour réaliser à distance - tout ou partie - des opérations sur le compte bancaire.

### 2 - ABONNEMENT À DES PRODUITS OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS :

le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

### 3 - TENUE DE COMPTE :

l'établissement tient le compte du client.

### 4 - FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT (CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE À DÉBIT IMMÉDIAT) :

l'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

### 5 - FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT (CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONAL À DÉBIT DIFFÉRÉ) :

l'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

### 6 - FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT (CARTE DE PAIEMENT À AUTORISATION SYSTÉMATIQUE) :

l'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

### 7 - RETRAIT D'ESPÈCES (CAS DE RETRAIT EN FRANC PACIFIQUE, EURO OU EN DEVICES DANS LA ZONE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE, EURO OU INTERNATIONALE À UN DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE D'UN AUTRE ÉTABLISSEMENT AVEC UNE CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE) :

le client retire des espèces à partir de son compte en Franc Pacifique avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

### 8 - COTISATION À UNE OFFRE D'ASSURANCE PERTE OU VOL DE MOYENS DE PAIEMENT :

le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

### 9 - VIREMENT (CAS D'UN VIREMENT SEPA OCCASIONNEL) :

l'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

### 10 - PRÉLÈVEMENT (FRAIS PAR PAIEMENT D'UN PRÉLÈVEMENT SEPA) :

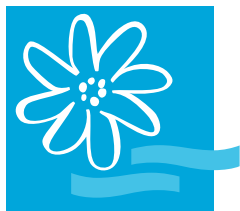
le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

### 11 - PRÉLÈVEMENT (FRAIS DE MISE EN PLACE D'UN MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA) :

le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

### 12 - COMMISSION D'INTERVENTION :

somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...).




# Banque de Tahiti

Nous sommes là  
**POUR VOUS !**

Vous renseigner, vous servir,  
vous proposer les meilleures solutions...

Contactez l'agence Banque de Tahiti la plus proche  
[www.banque-tahiti.pf](http://www.banque-tahiti.pf)

S.A. au capital de 2 514 666 000 CFP - RC Papeete N° 6833 B - N° Tahiti : 030130 001 - LBOM n° 6 - Intermédiaire en assurances - assurance professionnelle et garantie financière conformes aux articles L 512 - 6 / R 512-14 et L512-7 / R512-5 et suivants du Code des Assurances - Siège social : 38, rue François Cardella BP 1602 98713 Papeete Tahiti Polynésie Française - Tél : 40 41 70 00 - Fax : 40 42 33 76 Email : [contact@bt.pf](mailto:contact@bt.pf) - Internet : [www.banque-tahiti.pf](http://www.banque-tahiti.pf) - BIC : CEPAPFTP - Banque de Tahiti / ITICLIC Infographie - La Banque de Tahiti appartient au Groupe BPCE  GROUPE BPCE  
Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle. Novembre 2024.

